



RELATIONS MAGHREB – AFRIQUE NOIRE

AFRIQUE NOIRE, CHAMP D’ACTION DES POLITIQUES DE PUISSANCE DU MAGHREB ; BIENTOT LA FIN ?

Mémoire de géopolitique

Du Colonel MENTZ Gustave Mawella
Dans le cadre de la « Géopolitique du Maghreb »

Directeur : Madame Nicole Grimaud

Avril 2005

LES RELATIONS MAGHREB – AFRIQUE NOIRE

**Afrique noire, champ d'action des politiques de puissances du Maghreb ;
bientôt la fin ?**

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LES POLITIQUES DES PAYS DU MAGHREB EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le Maroc et l'Afrique subsaharienne :
Le lobbying algérien :
L'activisme libyen :
Les cas de la Tunisie et de la Mauritanie

DEUXIEME PARTIE : L'IMMOBILISME DES PAYS SUBSAHARIENS

Les causes de l'immobilisme
La paralysie de l'OUA

TROISIEME PARTIE : LA REDISTRIBUTION DES CARTES

La montée des « puissances subsahariennes » :
Vers un rééquilibrage des influences « nord-sud » en Afrique ?

INTRODUCTION

Le continent africain (cf. annexe 1) a toujours fait l'objet d'une partition entre le nord et le sud, entre ce que l'on nomme communément l'Afrique blanche et l'Afrique noire. On aurait pu parler de trois parties ; en effet, l'Afrique noire et l'Afrique blanche sont naturellement séparées par le désert du Sahara. Malgré l'hostilité du désert, les relations entre ces deux parties du continent sont très anciennes. Cependant, il faut attendre le IX^e siècle avec le développement des routes de l'or reliant les multiples gisements du Soudan aux grandes villes maghrébines à travers le Sahara, pour connaître un véritable essor. Le Maghreb jouait déjà un rôle majeur dans le commerce international entre le monde méditerranéen, le Machrek et l'Afrique noire.

Avec la période des grandes découvertes qui amène les européens sur les côtes occidentales de l'Afrique, les contacts interafricains vont connaître une période d'infléchissement pour cause de la colonisation occidentale sur le continent et cela jusqu'à l'aube des indépendances.

La période précédant les indépendances va être celle du réchauffement des relations entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, mais aussi celle qui va exacerber l'opposition géopolitique du Maroc et de l'Algérie, deux pays qui se disputent le leadership de la région maghrébine. La décolonisation du territoire disputé du Sahara occidental sera le point d'orgue de la bataille des ces deux puissances maghrébines. Cette dispute territoriale est un des éléments caractéristiques ayant influencé la nature des alliances que les pays du Maghreb vont établir avec les pays de l'Afrique noire. Ces relations sont très souvent empreintes de condescendance de la part des pays maghrébins vis-à-vis de leurs homologues subsahariens. A ce propos, le défunt roi Hassan II du Maroc avait cette expression fort significative en parlant des ressortissants des pays subsahariens : « *nos amis les Africains* », comme pour dire que les Maghrébins ne sont pas Africains, mais bien plus !

La forte personnalité des dirigeants maghrébins à l'instar d'un Boumediene en Algérie, Bourguiba en Tunisie ou de Mouammar el Kadhafi en Libye, sans oublier le roi Hassan II du Maroc, façonne d'une manière remarquable les relations Maghreb -Afrique noire durant toute cette période.

L'OUA, l'Organisation de l'Unité Africaine aujourd'hui l'UA (l'Union africaine qui lui succède en 2002) traverse une grave crise depuis l'admission de la RASD (la République arabe sahraoui démocratique) en son sein et le départ du Maroc en 1984. Les années quatre-vingt dix voient la montée en puissance de « deux grands » de l'Afrique subsaharienne : l'Afrique du Sud et le Nigeria. Ces deux pays tiennent à marquer de leur présence la scène politique africaine et même internationale; un nouvel équilibre géopolitique se dessine. C'est ainsi que ces deux pays s'impliquent activement dans des initiatives africaines comme le NEPAD ou la résolution des

conflits ou crises du continent (Pays des Grands lacs, Congo, Sierra Leone, Libéria, Soudan, Côte d'Ivoire, Togo, etc...).

Quatre décennies après les indépendances, les politiques des pays africains subsahariens ne laissent pas entrevoir une réelle volonté d'inversion dans ce rapport de force avec leurs homologues maghrébins. Les pays de l'Afrique subsaharienne vont-ils demeurer otages des enjeux de la géopolitique du Maghreb ? L'émergence des nouvelles puissances au sud du Sahara et le règlement de la crise du Sahara occidental imposeront-ils une nouvelle orientation dans les rapports des pays de l'Afrique noire avec leurs homologues maghrébins ? La montée d'une xénophobie contre les populations noires subsahariennes, le désir prononcé des pays du Maghreb pour un renforcement de la construction euro-méditerranéenne, sont des nouveaux éléments catalyseurs dans les changements d'attitude qui peuvent voir le jour avec le sud du continent.

Les pages qui vont suivre tenteront d'explorer le champ des relations entre les pays du Maghreb et ceux de l'Afrique subsaharienne puis de réfléchir sur des orientations possibles dans le futur.

Dans une première partie, il sera question des « politiques » des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne ; la seconde partie présente l'immobilisme des pays subsahariens dans le domaine de l'éclosion politique, économique et sociale après les indépendances. La troisième partie de ce travail se penche sur l'émergence des « puissances africaines » au sud du Sahara et, à la lumière de cette nouvelle donne, ouvre une perspective sur une évolution probable de ces relations .

1- LES POLITIQUES DES PAYS DU MAGHREB EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :

Dans cette étude, le Maghreb dont il sera question est celui de l'UMA , c'est-à-dire celui des territoires du nord de l'Afrique couvrant d'est en ouest, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie. Bien que le nom et l'histoire de cette région ne fassent référence qu'au monde arabe, le Maghreb est bel et bien une région du continent africain, tout au moins par sa géographie. A partir du fleuve Sénégal dans le sud mauritanien, le Maghreb est bordé à l'ouest par l'Océan Atlantique, jusqu'au détroit de Gibraltar ; au nord par la Méditerranéenne, à l'est par les frontières égypto-libyenne et soudano-libyenne (cf. annexe 2).

Le Maghreb a toujours été un pont entre le monde méditerranéen et l'Afrique noire. Cette position privilégiée a déterminé la géopolitique particulière de cette région, faite d'une influence forte des pays maghrébins sur ceux du sud du continent. Au XI^e siècle, les axes de circulation qui s'établissent entre le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne amènent l'expansion de l'islam et le développement du commerce et de l'esclavage.

La prospérité du Maghreb à cette époque est alimentée par les échanges commerciaux avec l'Afrique noire et déjà aux XIV^e siècle, le déséquilibre commercial sud-nord existe dans ces

échanges transsahariens, au bénéfice du Maghreb. Pour cette raison, Ibn Khaldun¹ encourageait plus le commerce avec le Soudan que celui qui existait avec les Européens.

Les rapports commerciaux entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne avaient été mis en veilleuse pendant la période de la colonisation occidentale. Au lendemain des indépendances, il y a eu de nouveau un rapprochement entre les deux rives du Sahara. Des thèmes mobilisateurs comme le panafricanisme, le tiers-mondisme, le panislamisme ont été utilisés pour renforcer ce réchauffement. Cependant, dans cette nouvelle donne, l'Afrique subsaharienne va servir de réceptacle à des diplomaties, des politiques de puissance nord-africaines particulièrement offensives et dynamiques qui n'hésiteront pas à y déporter des conflits propres au cercle régional maghrébin. Le mot « politique » ne peut s'employer dans ce contexte qu'au pluriel, car comme il apparaîtra dans cette étude, les politiques des pays maghrébins sont loin de présenter une quelconque homogénéité à l'égard du sud du continent. C'est en rangs dispersés et selon des intérêts souvent concurrentiels et même antagonistes que ces pays établissent leurs relations avec les pays du « sud ». L'une des illustrations dans ce cas de figure sera le soutien recherché par le Maroc et l'Algérie auprès de leurs pairs africains de l'OUA dans la crise du Sahara occidental.

La différence des politiques maghrébines résulte de plusieurs facteurs dont l'histoire, la colonisation, le poids économique, la géographie, des idéologies diverses et même la personnalité des leaders conduisant ces états. Si la Libye, l'Algérie et le Maroc ont une implication significative en Afrique subsaharienne, la Tunisie et la Mauritanie jouent un rôle beaucoup moins prononcé mais non négligeable.

Avant les indépendances, la Libye était une colonie italienne depuis 1912, le Maroc et la Tunisie des protectorats français, la Mauritanie une colonie française. Quant à l'Algérie, elle relève du Ministère de l'intérieur à titre de département français ; une loi du 24 décembre 1902 donne naissance aux « Territoires du Sud », c'est-à-dire du Sahara français ayant un budget et une administration distincts²... Ces différences expliquent l'accession à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie en 1956, celle de l'Algérie six ans plus tard en 1962, à l'issue d'une guerre d'indépendance contre la France particulièrement dure et meurtrière. Dotés de statuts très différents avant les indépendances, les Etats de l'Afrique du nord vont se révéler incapables de progresser dans l'intégration régionale une fois tranchés les liens coloniaux. Nourris d'égoïsmes nationaux et de rivalités entre Chefs d'Etat, ces réticences sont on ne peut pas mieux exprimées par le président Boumediene par cette formule fort expressive : « $0+0+0+0+0 = 0$. *Que chacun de nos pays*

¹ Ibn Khaldun : grand penseur, historien et sociologue arabe du XIV^e siècle né à Tunis en 1332 et mort au Caire en 1406.

² LUGAN Bernard : « Un trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique noire » *Géopolitique*, n°57, 1997

*commence par se doter de quelque chose pour pouvoir ensuite le mettre dans la corbeille commune*³ »

1.1- Le Maroc et l'Afrique subsaharienne :

Le Maroc particulièrement a permis les contacts avec l'Afrique subsaharienne, dont il écoulait les productions en échange des articles de son artisanat et de ses productions agricoles. A travers le commerce transsaharien et l'islamisation de l'Afrique sahélienne par les dynasties régnant au Maroc, ce pays a développé une véritable politique saharienne et ouest africaine sur des territoires allant jusqu'au Sénégal, zone qu'il considérait comme « l'arrière pays » du Maroc.

Le sultan Al-Mansour (1578-1603) après avoir établi la souveraineté du Maroc jusqu'au fleuve Sénégal, lança en 1590 une expédition forte de plusieurs milliers d'hommes, de chameaux et de chevaux. Lors de cette expédition il conquiert Tombouctou, Gao sur le Fleuve Niger et soumit l'Empire Songhaï. Le Maroc exerça de ce fait depuis des siècles une véritable influence économique, politique et religieuse sur presque toute l'Afrique de l'ouest.

Pour justifier sa politique africaine, en plus de son passé historique riche en relations diverses avec l'Afrique subsaharienne, le Maroc a toujours fait valoir sa position stratégique qui fait de lui un pont entre le monde méditerranéen et l'Afrique noire. Le roi Hassan II a résumé cette réalité en une phrase : « *le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique ; et qui respire grâce à son feuillage bruissant aux vents de l'Europe* ». ⁴

La diplomatie marocaine jusqu'en 1961 est guidée par trois axes :

1. *Le soutien aux peuples colonisés* : ce fait se manifestera notamment par le soutien militaire, certes discret, à l'Algérie contre la France ou encore au régime Lumumba au Congo. Le Maroc participe à l'Opération des Nations Unies pour le Congo en 1960, lorsque éclatent des graves crises pour la sécession de la province du Katanga ; un général marocain, le Gal Kettani sera nommé adjoint au commandant en chef de cette opération. De même lors des deux invasions du Shaba en 1977 et 1978, à nouveau le Maroc fournira l'essentiel de la force africaine qui relaie le corps expéditionnaire franco-belge. Par cette action, le Maroc entendait acquérir une dimension d'acteur de premier plan au niveau continental.

2. *La lutte pour son intégrité territorial* : La politique africaine du Maroc après son indépendance est basée sur la recherche de sa grandeur passée, il ambitionne de retrouver ses frontières du « grand Maroc ». Certains officiels comme Allal el Fassi, le grand leader du parti de

³ LUGAN Bernard : « Un trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique noire » *Géopolitique*, n°57, 1997

⁴ Ibid

l'Istiqlal⁵, soutenait avec véhémence la thèse du « grand Maroc » ayant vocation à inclure dans le royaume l'ensemble du grand Sahara, y compris une bande du Sahara algérien, le « Sahara espagnol », le Sahara malien et la Mauritanie. Cette position du Maroc aurait pu mettre à mal la volonté de ce pays de jouer un rôle de leader en Afrique.

3. *La recherche d'une véritable émancipation des pays africains vis-à-vis de la France.* Ce souci conduira le roi Mohamed V à rallier le camp des Non-alignés. Du 18 au 24 avril 1955 a lieu à Bandung (Indonésie) la première conférence afro-asiatique qui réunit vingt-neuf pays dont la plupart sont décolonisés depuis peu et appartiennent au Tiers Monde. L'initiative de ce sommet revient notamment au Premier ministre indien Nehru, soucieux de créer sur la scène internationale un ensemble de puissances qui échapperaient aux « deux Grands » et à la logique de la guerre froide. Le texte adopté au terme de la conférence rejette le racisme et le colonialisme, réclame une coopération économique mondiale pour lutter contre le sous-développement et tente de promouvoir une charte des relations entre États. Le Maroc par cette position se donnait un rôle de leader pour les peuples colonisés. Pour illustrer sa volonté, le Maroc provoquera avec le Ghana de Kwame Nkrumah la première conférence des Etats indépendants d'Afrique en 1958 et la conférence anti-colonialiste de Casablanca de 1961 est le moment fort de cette politique, un grand succès diplomatique pour le Maroc. Cette conférence de Casablanca rassemblera le *Groupe de Casablanca*, celui des Etats africains dits révolutionnaires, par rapport aux Etats modérés qui se réclamaient du *Groupe de Monrovia*.

Mais après 1961 et surtout après l'indépendance de l'Algérie en 1962, une opposition naît entre cette dernière et le Maroc pour des raisons de leadership régional. L'Algérie joue un rôle de plus en plus important au sein du Groupe de Casablanca. Le Maroc subira des réactions de plus en plus hostiles de la part de plusieurs pays africains à cause du problème de l'indépendance de la Mauritanie, de « la guerre de sables⁶ » contre l'Algérie ; il est perçu comme un pays expansionniste. En 1969, le Maroc finit par reconnaître l'existence de la Mauritanie. Après cette date, le Maroc améliore ses relations bilatérales avec plusieurs pays subsahariens par la mise en place de programmes de coopération économique et culturelle, action qui sera facilitée par sa position à la présidence de l'OUA entre juin 1972 et juin 1973. En 1983, le Maroc compte 12 ambassades en Afrique noire. Ce réchauffement des relations sera entravé par le dossier du Sahara occidental lorsque la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), - Etat autoproclamé en 1976 par le Front Polisario - est admise au sein de l'OUA 1984. Le Maroc se retire de l'organisation et refusera même dans un premier temps d'avoir des relations avec les pays ayant reconnu la RASD. La position du Maroc au sein de l'organisation continentale sera de plus en plus délicate par cet

⁵ ISTIQLAL : parti nationaliste marocain qui le 11 janvier 1944 a présenté aux autorités coloniales françaises le « Manifeste de l'indépendance et de la démocratie ».

isolement. Cette période marque un début de l'affaiblissement du Maroc dans sa volonté de jouer un rôle de défenseur des valeurs « du monde libre » auprès de ses pairs d'Afrique noire.

1.2-Le lobbying algérien :

La politique africaine de l'Algérie s'inscrit dans le prolongement de sa longue lutte de libération contre la France.

L'Algérie veut se positionner comme le porte-flambeau des peuples africains et même de l'ensemble du Tiers-monde.

Comme tout pays maghrébin jouissant de sa triple appartenance : méditerranéenne, arabe et africaine, l'Algérie s'est naturellement essayé vers un rapprochement avec ses plus proches voisins, les Etats maghrébins. Des divergences idéologiques mêlées à des problèmes de disputes des frontières ont mis un bémol dans cette démarche. Le Président égyptien Gamal Abdel- Nasser domine de sa grande stature la région du Moyen-Orient ; cette situation n'offre aucune perspective à l'Algérie pour y jouer un rôle déterminant en tant que nation arabe. L'Afrique noire semble un terrain plus propice pour faire prospérer sa politique, sa volonté d'instaurer un nouvel ordre international. Cette partie du continent constitue le champ privilégié d'une diplomatie militante particulièrement offensive et volontariste mobilisée au service des causes majeures du Tiers-monde. Dans une interview du président algérien Ben Bella au quotidien milanais *Il Giorno*, reprise dans le *Monde* du 13 juin 1963, celui-ci déclarait vouloir faire de l'Afrique « l'étoile polaire de l'Algérie »⁷.

Se considérant comme le bastion avancé de l'anti-impérialisme et du non-alignement, et fort du prestige que lui a conféré son dur combat pour l'indépendance, l'Algérie se pose en guide, donneur de leçons pour la lutte armée afin d'éliminer les derniers résidus du colonialisme, dans une attitude paternaliste qui parfois a suscité l'exaspération de certains de ses pairs africains « modérés ».

Le soutien actif aux mouvements de libération constitue l'un des axes essentiels de la politique algérienne en Afrique noire, ceci au nom du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cet appui s'est traduit par la mise à disposition en Algérie de camps d'entraînement et de bureaux de représentation aux « mouvements de libération nationale » des pays encore sous domination coloniale, surtout pour les colonies portugaises du Mozambique, du Cap-Vert, de la Guinée Bissau et de l'Angola. Lorsque dans les années 70 ces pays accèdent à l'indépendance, c'est une victoire diplomatique pour l'Algérie, victoire qui selon son point de vue conforte la justesse et la légitimité de son combat anti-colonialiste et mieux encore, ces pays viennent grossir le camp des pays progressistes.

⁶ Conflit ayant opposé en 1963 le Maroc à l'Algérie à propos de la délimitation de leur frontière saharienne.

⁷ GRIMAUD Nicole, *La politique extérieure de l'Algérie*, KARTHALA, Paris, 1984.

Le deuxième axe de la politique algérienne en Afrique noire est *la recherche d'un soutien fort contre l'Etat d'Israël*, en assimilant le sionisme à l'apartheid (qui était alors l'un des grands défis de l'Afrique noire après les indépendances). Discours porteur pour l'Afrique et le Tiers Monde qui voyaient dans le sionisme un mouvement de nature colonialiste et dans le combat des Palestiniens une juste lutte de libération nationale.

La stratégie du Président Boumediene résidait dans la recherche d'une alliance de l'Afrique avec le monde arabe. C'est ainsi qu'à l'heure du boom pétrolier, il milite pour l'instauration d'une coopération arabo-africaine qui appelle les pays arabes de l'OPEP (ceux qui affichent des excédents financiers conséquents) à les redistribuer aux pays subsahariens afin de financer leur développement. Mais cette coopération qui à ses débuts semblait porteuse d'espoirs, n'est pas allée bien loin et est restée dans le registre des vœux pieux. « *La guerre que déclenche le 6 octobre 1973 l'Egypte afin de recouvrer par la force les terres – africaines - perdues depuis 1967 constitue le choc dont l'Afrique avait besoin pour finir de trancher les liens avec Israël*⁸ ». Etant alors à cette période président des Non-alignés, le Président Boumediene saisit cette occasion pour demander le soutien des pays de l'Afrique noire en les invitant à rompre avec « l'Etat sioniste » d'Israël. Vingt et un Etats africains confirment leur rupture avec Israël à la suite du Togo et du Zaïre qui l'avaient fait plus tôt lors du sommet d'Alger en novembre 1973.

Pour mieux défendre sa cause, l'Algérie prône l'unité africaine, c'est pour elle, la seule et unique voie pour le continent africain d'accéder à l'indépendance économique et politique c'est à ce titre que, en mai 1963 à Addis-Abeba, l'Algérie participe avec les autres états d'Afrique à la création de l'OUA. Avec des thèmes mobilisateurs comme la lutte contre l'Impérialisme, la lutte contre Israël, l'instauration d'un nouvel ordre politique international, le Président Houari Boumediene met un accent particulier sur un défi commun à tous les pays africains : celui du développement. Ainsi au « principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'ajoutent leurs droits de disposer de leurs ressources naturelles⁹ ». Mais l'OUA sera pour l'Algérie une tribune privilégiée dans sa lutte pour le leadership au Maghreb ; mettant en veilleuse sa lutte pour une société internationale plus juste, l'ensemble de sa diplomatie sera mobilisée dans le but de voir triompher la cause sahraouie à travers l'africanisation délibérée de ce conflit afin d'embarrasser le Maroc.

Après la mort de Nasser en 1970, Boumediene est plus libre dans sa politique en Afrique car Nasser y était très actif. La politique africaine de l'Algérie l'a amenée à s'impliquer activement dans la lutte pour libérer l'Afrique des derniers bastions du colonialisme, dans l'instauration d'un

⁸ GRIMAUD N. La politique extérieure de l'Algérie, KARTHALA, 1984.

⁹ CHARTOUNI-DUBARRY May, « Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne : entre logique politique et ambivalences culturelles », *Maghreb, les années de transition*, MASSON, Paris 1990

nouvel ordre mondial (politique et économique) avec les Non-alignés, à œuvrer pour un rapprochement arabo-africain afin d'isoler Israël, et former un groupe assez consistant aux Nations Unies. L'Algérie a imprimé sa marque comme un véritable leader en Afrique subsaharienne, rôle qui lui est contesté par ses autres pairs du Maghreb notamment ses deux grands voisins, le Maroc et la Libye.

1.3- L'activisme libyen :

La politique étrangère de la Libye est intimement liée à la personnalité du colonel Mouammar el Kadhafi ; en effet, l'élaboration et la conduite de cette politique sont l'apanage du chef de l'Etat libyen.

La Libye est depuis 1912 une colonie italienne. Après le démantèlement de l'empire colonial italien à la fin de la II^e Guerre mondiale, la Libye passera sous administration anglaise et le 21 novembre 1949, une résolution est votée à l'O.N.U en faveur de son accession à l'indépendance et de la réalisation de l'unité de la Libye¹⁰. L'Assemblée constituante installée fit de Mohammed Idris el-Sanoussi le souverain du royaume fédéral de Libye sous le nom de Idris I^{er} le 2 décembre 1950, ce dernier proclama l'indépendance le 24 décembre 1951. Le nouvel État, devenu royaume arabo-islamique devait être admis à l'ONU en décembre 1955.

Pour certains historiens, l'émergence de la Libye moderne date de 1965, avec le début des retombées des revenus pétroliers qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, arrivent à équilibrer le budget de l'État et rétablissent la balance commerciale au point que la Libye, qui était l'un des pays les plus pauvres du monde, commence à pouvoir se passer de l'aide étrangère.

Pour le Libyen d'aujourd'hui, la Libye moderne a vu le jour le 1er septembre 1969, lorsque le colonel Kadhafi, à la tête d'une poignée de condisciples qui avaient fondé secrètement une union « des officiers libres », renverse le régime du roi Idriss dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1969 (en effet, la période de la monarchie est considérée par plusieurs libyens, comme la continuation des années d'asservissement du pays). La République est proclamée.

Au congrès du 2 mars 1977, la République arabe libyenne (R.A.L.) devient la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (J.A.L.P.S.). Ce néologisme, Jamahiriya, est formé sur le mot jamahir : les masses.

Il est fort difficile d'avoir une lecture claire de la pensée politique de Kadhafi, tellement l'homme est changeant dans ses initiatives tant à l'égard de ses pairs maghrébins, moyen-orientaux qu'africains. Par exemple, après avoir soutenu le Polisario contre le Maroc, la Libye signe avec ce dernier le traité d'Oujda en 1984, un projet de fusion libyo-marocain. Ainsi en a-t-il été de ses ambitions expansionnistes au Tchad, et quelques années après, la Libye crée le COMESSA

¹⁰ La Libye était composée de trois régions autonomes, la Cyrénaïque, la Tripolitaine et le Fezzan qui n'ont pas toujours été sous la même administration, jusqu'en 1932 quand l'Italie, puissance colonisatrice a fusionné les trois régions au sein d'une même colonie italienne.

(Communauté des Etats du Sahara et du Sahel) où le Tchad adhère avec le Soudan, le Niger, le Burkina Faso et le Mali. L'extrême complexité de la politique de Kadhafi servie par un activisme tous azimuts a conduit plus d'un observateur à la qualifier d'incohérente et d'irrationnelle.

On considère que le réaménagement de la politique étrangère de Kadhafi en faveur de l'Afrique noire remonte aux années 1973-1974. Deux causes particulières expliquent ce revirement : les multiples revers enregistrés par la Libye dans ses nombreuses tentatives unionistes tant au Maghreb qu'au Machrek et aussi, le gonflement considérable des revenus pétroliers qui lui permettent de pratiquer la « diplomatie des pétrodollars ». Ce revirement n'occulte pas cependant la finalité de son discours politique essentiellement centrée sur le panarabisme. Tout au plus on peut considérer que cette nouvelle approche africaine s'assimile à une stratégie de compensation, l'espace afro subsaharien pouvant être considéré comme le prolongement naturel et le support stratégique de la nation arabe, « *fer de lance du Tiers-monde et du non-alignement* ». Ce discours du rapprochement arabo-africain on l'a également retrouvé dans l'attitude de l'Algérie dans ses rapports avec l'Afrique subsaharienne.

Malgré les multiples revirements qui caractérisent la politique de Kadhafi, ce qui fait penser à beaucoup d'incohérence, trois constantes cependant reviennent dans la stratégie politique libyenne en Afrique subsaharienne :

1. *La lutte contre l'influence israélienne, un impératif primordial*¹¹ :

L'Etat hébreux est perçu par le leader libyen comme une entrave majeure à l'unité arabe et le symbole de la permanence du colonialisme en terre arabo-islamique. L'intérêt de la Libye pour un grand nombre d'Etats africains a été suscité par le souci d'y éliminer une présence israélienne par trop significative. Pour ce faire, la Libye va chercher le soutien du monde afro-subsaarien dans une « opération charme » en y distribuant des pétrodollars. Le choc pétrolier (1971-1974) et la guerre du Kippour (octobre 1973) confèrent au monde arabe une audience internationale nouvelle. Tout au long de la décennie 70, le colonel Kadhafi s'efforcera de combattre la diplomatie israélienne. C'est ainsi que la Jamahiriya a obtenu de plusieurs Etats africains la rupture des relations diplomatiques et la suspension de la coopération avec l'Etat hébreu, au prix de promesses d'aide financière et même, dans certains cas, d'aides militaires. Elle n'a pas hésité à se porter au secours d'Idi Amin Dada en Ouganda. En 1969, la Libye comptait moins de dix ambassades en Afrique. A partir de 1974, elle a multiplié les ouvertures de postes diplomatiques, instauré une coopération active avec les Etats africains. La Libye a su alors se doter d'instruments financiers efficaces en créant plus de 40 sociétés mixtes et une dizaine de banques. En 1977, les investissements libyens étaient évalués à près de 3 milliards de dollars ; ils concernent aussi bien le secteur minier (Zaïre), que les

¹¹ « La lutte contre Israël est éternelle : elle ne prendra fin qu'avec l'élimination de l'une des deux parties... » (discours du 19 mars 1974). Toute la politique libyenne sera sans cesse calculée en fonction de cet objectif : nuire à Israël, réinstaller les Palestiniens en Palestine pour enfin réaliser l'unité et la grandeur arabes.

infrastructures (la construction de l'université de Bujumbura) ; c'est le début de la mise en place d'un réseau d'influence libyenne. Mais, là aussi, Kadhafi a échoué, puisque, le temps aidant, Israël a rétabli des relations diplomatiques avec la plupart de tous ces pays africains, et particulièrement avec la Mauritanie, un pays de l'Union du Maghreb Arabe au grand dam de Kadhafi.

2. *La promotion de la culture arabo-musulmane* : rempart contre les influences étrangères d'inspiration occidentale.

La politique africaine de la Jamahiriya libyenne s'attache d'abord à promouvoir un modèle culturel arabo-islamique ; pays charnière entre les mondes arabe et africain, la Libye entend jouer le rôle qui était le sien à l'ère des caravanes. Les caravanes, on s'en souvient ont été le vecteur de la pénétration des influences et de la domination des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne depuis les temps anciens. L'enseignement de l'arabe figure au premier plan des préoccupations libyennes. La langue du coran représente l'un des principaux vecteurs de diffusion de la culture arabo-islamique.

3. *La mise en échec de l'impérialisme sous toutes les formes* au nom de la libération du continent africain et du non-alignement.

Dans ce cadre, Mouammar Kadhafi prône le panafricanisme. Avec les importantes ressources pétrolières de son pays, le dirigeant libyen souhaite faire de celui-ci une puissance régionale, puis continentale. Il tente de lutter contre l'influence française. La crise des indépendances entraîne des retrouvailles entre pays du Maghreb et pays subsahariens que la colonisation européenne avait séparés par zones d'influence pendant des décennies. Kadhafi n'hésitera pas à déstabiliser les pays qu'il jugeait trop proches du camp occidental en finançant les partis d'opposition ou des mouvements rebelles dans ces pays. Le leader libyen n'a pas caché sa volonté de déstabiliser le régime de Séni Kountché au Niger en soutenant la rébellion des Touaregs¹², que lui estimait brimés et dont il se proclamait le « protecteur naturel ».

Le 15 avril 1992, c'est l'entrée en vigueur de l'embargo international (militaire et aérien) contre la Libye, suite à l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 731 mettant en cause la Libye dans les attentats contre un Boeing-747 de la PanAm (compagnie américaine) et contre un DC-10 d'UTA (compagnie française). Ces deux accidents aériens ont eu lieu respectivement au-dessus de Lockerbie, en Écosse, le 21 décembre 1988 faisant 270 morts, et le 19 septembre 1989, 170 morts, au-dessus du Niger. Cet embargo affecte relativement le régime de Kadhafi qui profite de cette situation pour se rapprocher de ses voisins par la création de l'Union du

¹² Touaregs : au nombre d'environ un million dans les années 1990, ils sont répartis dans le sud du Sahara, en Algérie (20 000), et au nord du Mali (300 000), du Niger (500 000) et du Tchad. De langue berbère, les Touareg se répartissent en divers groupements dont les principaux sont les Kel Ahaggar, les Kel Ajjer, les Kel Aïr, les Kel Adrar ou Ifora, les Iullemeden, les Tenguérédiff. De race blanche, ils sont originaires du Nord et ont été poussés vers le sud lors des invasions hilaliennes.

Maghreb Arabe ; mais dans le même temps, à l'intérieur, le régime doit faire face à la montée de l'opposition des mouvements islamistes, parmi lesquels celui des « Frères musulmans ». Cette période marque néanmoins une réorientation de la politique libyenne dans ses rapports avec l'Afrique noire tel que nous le verrons plus loin.

1.4- Les cas de la Tunisie et de la Mauritanie

Comme il a été dit plus haut, les relations de la Tunisie et de la Mauritanie avec les pays d'Afrique subsaharienne n'obéissent pas tout à fait au même schéma que celles des trois autres pays maghrébins. Si en règle générale les relations de ces derniers avec leurs homologues subsahariens se situent dans la logique de leur quête respective de leadership aussi bien au Maghreb qu'au sud du Sahara, celles de la Tunisie et de la Mauritanie présentent un caractère moins révolutionnaire, plus pondéré.

Pour la Tunisie, une constante cependant revient dans sa politique à l'instar de ses autres pairs maghrébins, c'est la forte implication de la personne du Président Habib Bourguiba, le « *père fondateur* », dans l'orientation de la politique étrangère de son pays. On parle alors du « *bourguibisme* ». La politique africaine de la Tunisie est inséparable des caractéristiques de sa politique intérieure¹³. Au début des années soixante, le régime algérien tenait à se faire accepter auprès des Etats subsahariens comme le modèle dans la lutte pour la décolonisation ; le régime marocain recherchait le soutien africain à cause de son irrédentisme, mais la Tunisie elle, n'avait pas un problème particulier d'importance qui l'obligeait à s'impliquer outre mesure au sud du Sahara.

Déjà, il faut souligner que la Tunisie est le seul de tous les pays maghrébins à n'avoir pas de frontière commune avec les pays subsahariens. Cette géographie particulière peut avoir façonné le type de relations que ce pays va développer avec ceux de l'Afrique noire ; à cela il faut ajouter un territoire très exigu, une population relativement faible par rapport à certains de ses grands voisins, et surtout un poids économique beaucoup plus faible. Ces caractéristiques sont des déterminants qui ont sûrement façonné la politique africaine de la Tunisie.

L'un des thèmes de la politique africaine de la Tunisie est « *l'anti-révolutionnisme* ». ce terme désigne une prise de position qui va à l'encontre des thèses des « progressistes » africains, lançant des slogans anti-colonialistes et revendiquant pour eux seuls le titre de « révolutionnaires ». En 1961 le président Bourguiba faisait la critique de ce courant de pensée par une déclaration assassine : « *après l'indépendance, les anciennes colonies se trouvent dirigées par des hommes qui n'ont pas oublié leur souffrances et leurs luttes passées, mais qui se trouvent débordés par de nombreux problèmes très compliqués. Quand ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent pas les résoudre,*

*ils blâment la puissance coloniale...et, pour soutenir l'enthousiasme de leurs peuples, ils tentent de créer une diversion soit en se mêlant des affaires du voisin, soit en étendant leur influence sous un prétexte d'union de panafricanisme, de panarabisme ou en assignant à leur peuple la mission de libérer d'autres pays*¹⁴... . » . Cette attitude du leader tunisien, que l'on peut qualifier de modérée, de contre révolutionnaire, est une invite aux « révolutionnaires » pour une prise de conscience de ce que devrait être leur responsabilité dans le devenir de leurs Etats. Ce thème a été largement développé par le Président tunisien lors de son périple de 1965 en Afrique noire, au cours duquel il s'est rendu au Sénégal, en Mauritanie, au Libéria, au Mali, en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, au Cameroun et au Niger.

Le second thème de la politique africaine de la Tunisie est celui connu sous le nom de *bourguibisme* ou la théorie des « étapes successives ». Le Président Bourguiba y développe le point de vue de ce que devraient être les trois objectifs africains primordiaux : l'indépendance, le développement et l'unité. A la session constitutive de l'OUA, il développe son idée en affirmant que ces « ...trois termes sont étroitement complémentaires et qu'ils définissent dans l'histoire de l'humanité, trois étapes nécessaires de l'éternelle lutte de l'homme pour la dignité¹⁵ ». L'insistance de ce discours par le Président tunisien a souvent gêné ses rapports avec certains Etats africains qui n'aimaient pas cette attitude jugée plutôt empreinte de condescendance. Dans le cadre de cette politique, la Tunisie soutiendra fermement l'indépendance de la Mauritanie (contre le Maroc), condamnera l'ingérence dans les affaires intérieures du Congo (bien que n'approuvant pas Moïse Tschombé, alors premier ministre du Congo, RDC). Dans cette logique, la contribution de la Tunisie à la libération de l'Afrique a aussi été le soutien apporté au FNLA, mouvement nationaliste dirigé par Holden Roberto en Angola contre le colon portugais ; ce mouvement disposait même d'un bureau à Tunis.

L'autre thème de la politique africaine de la Tunisie est celui de *la médiation*. Ce thème est à la base de l'attitude souple de la Tunisie à l'égard de l'unité africaine et reflète les notions de conciliation inhérentes au *bourguibisme*. Dans ce cadre, la Tunisie a œuvré activement à la réconciliation entre Hassan II et Moktar Ould Daddah, a offert ses bons offices dans le conflit frontalier entre l'Ethiopie et la Somalie. Les diverses médiations de la Tunisie n'ont pas toujours été couronnées de succès ; cependant, ce thème de la médiation reste une caractéristique des relations de la Tunisie avec l'Afrique noire.

Le cas de la Mauritanie dans la géopolitique du Maghreb en Afrique subsaharienne est assez distinct des autres pays qui forment avec elle le grand Maghreb, parce que ce pays est une délicate

¹³ « Le Maghreb et l'Afrique », *MAGHREB*, vol .n°19, janvier-février 1967, pp 23-33

¹⁴ « Le Maghreb et l'Afrique », *MAGHREB*, vol .n°19, janvier-février 1967, pp 23-33

synthèse de l'arabité et de l'africanité. La Mauritanie est à la fois arabe par sa culture arabo-musulmane et une partie de sa population, les Maures ; africaine par sa position géographique, car située en Afrique de l'ouest et ayant l'autre moitié de sa population noire. Cependant, la position de la Mauritanie au sein de la communauté arabe restera assez embarrassante ; en effet, le royaume chérifien revendiquait la Mauritanie comme faisant partie du « grand Maroc » historique. C'est à cause de ces revendications territoriales, cet irrédentisme à propos de son voisin mauritanien et du territoire du Sahara occidental, que le Maroc fut d'ailleurs le seul état parmi les membres fondateurs de l'OUA (Addis-Abeba en 1963) à exprimer des réserves à l'encontre des « *frontières héritées de la colonisation* ». Cette situation a longtemps bloqué l'admission de la Mauritanie à la Ligue Arabe jusqu'en 1969. Cette distanciation de la Ligue Arabe sous l'instigation du Maroc avait conduit la Mauritanie à renforcer son enracinement vers son autre entité naturelle ouest-africaine, dont les pays ont avec elle des liens historiques séculaires autant que des échanges humains et commerciaux particulièrement forts, surtout pour le Mali et le Sénégal.

La Mauritanie, a depuis des siècles constitué un « pont » entre l'Afrique noire et l'Afrique méditerranéenne ; par ses routes transsahariennes, un commerce florissant s'était installé entre les deux rives du Sahara et avec lui, l'islam est parvenu aux pays subsahariens. Les liens historiques qu'elle a avec les Etats d'Afrique noire se sont même renforcés après les indépendances, la Mauritanie a adhéré à plusieurs organisations régionales et sous-régionales dont l'OUA, la CEAO, la CEDEAO, l'ANAD, l'OMVS¹⁶ et autres organisations.

Si la Mauritanie n'a pas joué un rôle géopolitique majeur en Afrique subsaharienne, on peut néanmoins lui reconnaître un engagement effectif dans le développement des relations et de la coopération afro-arabe, et dans l'adoption par l'Afrique de positions pro-arabes dans le conflit du Proche Orient et sur la question de la Palestine. Il est vrai que par la suite, cette action sera quelque peu ternie auprès de ses pairs de la Ligue Arabe par sa reprise des relations avec Israël. De même dans le conflit avec le Sénégal il lui est reproché d'avoir exacerbé l'antagonisme arabo-negro-africain par la poursuite d'une politique esclavagiste des Maures sur les populations négroïdes. La politique africaine de la Mauritanie reste donc marquée par un savant dosage d'équilibre entre son appartenance au Maghreb (le pays étant désormais reconnu comme un partenaire à part entière), et le maintien des liens tissés avec ses voisins du sud et les groupements de l'Afrique de l'Ouest. Cet enracinement subsaharien est une composante essentielle de la personnalité de ce pays, une spécificité qui fait de lui un véritable pont entre le Maghreb, le monde arabe, et les pays de

¹⁵ Ibid.

¹⁶ OUA : Organisation de l'Unité Africaine ;CEAO : Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest qui regroupe sept pays francophones de l'ancienne OCAM(le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ; CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest dont font partie tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, francophones ,anglophones et lusophones ; ANAD : Accord de non-agression et de Défense qui regroupe Les Etats membres de la CEAO plus le Togo ; OMVS : Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal qui regroupe le Mali, le Sénégal et la Mauritanie.

l'Afrique noire. Une position qui lui permet de jouer tout de même un rôle géopolitique dans la sous-région, même s'il est de moindre importance que ses autres partenaires de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

2- L'IMMOBILISME DES PAYS SUBSAHARIENS

2.1 – Les causes de l'immobilisme :

L'Afrique noire est restée le réceptacle des politiques des Etats du Maghreb et surtout un champ d'opposition où chacun de ces Etats cherchait à faire prévaloir sa position de leader. Leurs politiques qui semblent s'opposer, véhiculent en fait des messages pas très différents. Nous y retrouvons cette même frénésie à isoler Israël, cette même fibre anti-colonialiste, cette même volonté de construire un nouvel ordre mondial, mais également cette incapacité à construire une union viable qui pour l'instant reste une union de façade, l'UMA (l'Union du Maghreb Arabe). Après les indépendances, et la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), plusieurs africanistes avaient nourri l'espoir de voir l'Afrique subsaharienne devenir un pôle de développement économique et une entité politique suffisamment forte à même de réduire l'écart de développement qui le séparait de ses pairs du Maghreb. Hélas, 40 ans après les indépendances, force est de constater que l'Afrique noire est toujours entrain de se chercher. René Dumont, un observateur attentif du devenir de l'Afrique disait fort à propos que « *l'Afrique noire est mal partie* » ! Il y a lieu de se demander si elle a même démarré ? Il est vrai que l'Afrique subsaharienne de l'après- indépendances souffre de beaucoup de pesanteurs qui ne sont pas favorables à son éclosion ; le résultat en est un immobilisme sinon même une régression par rapport à la période coloniale pour la plupart de ces Etats.

Les causes de cet immobilisme sont nombreuses ; certaines sont dues à l'héritage colonial : des frontières artificielles imposées par les puissances colonisatrices, un tissu économique fragile, l'absence des cadres africains capables de remplacer l'administration coloniale. A ce propos, « *avant 1935 on comptait très peu d'établissements d'enseignement secondaire et il n'existait pas pour ainsi dire aucune université en Afrique noire. Seule l'Afrique du Nord faisait exception, d'où la naissance des premières associations d'étudiants dans les trois pays du Maghreb*¹⁷ ». Les autres causes sont endogènes et concernent les domaines politiques, économiques et sociaux.

Sur le plan politique, en Afrique noire, l'État correspond rarement à une nation préexistante : c'est le plus souvent une création artificielle de l'ancien colonisateur ; l'attachement à telle ethnie, région ou communauté crée un sentiment plus fort que l'allégeance à un État dont les frontières scindent parfois en plusieurs fragments des groupements pourtant homogènes.

D'autre part, se manifestent aussi des sentiments d'appartenance à des communautés plus larges que l'État : communauté religieuse, communauté arabe, communauté négro-africaine. Islamisme, africanité, arabisme, négritude sont des valeurs souvent plus fortes pour l'individu que les valeurs nationales. Il en résulte que beaucoup de groupes sociaux se trouveraient aussi bien - et peut-être mieux - dans un autre État que dans celui auquel ils appartiennent. Il s'ensuit encore que ces mêmes groupes sociaux acceptent mal les ordres d'un pouvoir central qui leur paraît étranger, et sont accessibles aux propagandes régionalistes, séparatistes et, de toute façon, révolutionnaires. Les conséquences de cette situation sur les institutions politiques sont évidentes : la règle démocratique, c'est-à-dire la loi de la majorité, est difficilement acceptée par des minorités qui n'ont pas le sentiment que la cohésion nationale doit l'emporter sur leur particularisme. A cela il faut ajouter la notion de « *père fondateur* », un ensemble d'opinions qui consacre le pouvoir absolu du leader de la lutte anticoloniale devenu président de la République, doté d'un pouvoir charismatique et assimilé aux héros de l'ère précoloniale. Or il s'agissait d'un pouvoir autocratique qui, presque partout en Afrique, prend racine par le biais d'une violence d'État. Pour imposer la loi, pour maintenir l'État, des pouvoirs forts ont germé partout dans ces nouveaux États indépendants avec pour conséquence des régimes autoritaires, dictatoriaux. Ceci peut en partie expliquer l'instauration des « *partis uniques* » dans beaucoup de ces États. A ces régimes dictatoriaux il faut ajouter leur corollaire : les coups d'État ; en effet, d'innombrables coups d'État ont eu lieu dans les années soixante. Le plus précoce de ces putschs est celui du Congo, quelques mois seulement après le départ des Belges en 1960. Jusqu'à la fin des années quatre vingt, l'Afrique vit au rythme des coups d'État successifs, sans compter les tentatives avortées. Entre 1960 et 1990, on en dénombre au moins 80, certains pays subissant en moyenne un tous les deux ans : trois au Congo-Kinshasa, au Dahomey (actuel Bénin) et au Togo, deux au Nigeria et au Burundi, un dans l'ancienne fédération du Mali, en Haute-Volta, au Ghana, au Congo-Brazzaville, en République centrafricaine, en Sierra Leone, en Ouganda et à Zanzibar¹⁸. Cette succession de coups d'État en Afrique a lourdement handicapé la mise en place des structures étatiques stables, respectueuses des droits de l'Homme et des libertés individuelles, capables de conduire ces pays vers un réel développement.

A ces désordres internes aux états, il faut ajouter l'absence de toute volonté de regroupement régional susceptible d'apporter plus de stabilité dans certaines régions de l'Afrique. Ici et là naissent des conflits interétatiques ou intra étatiques violents ou latents : le Nigeria, la régions des Grands Lacs, l'Afrique centrale avec les crises congolaises (les deux Congo), tchadiennes, et centrafricaines, la Corne de l'Afrique, la Somalie, le Libéria, la Sierra Leone, partout ailleurs en

¹⁷ VANDEPITTE P., « colonisation et décolonisation », in TURANO M. (dir.) *Pour une histoire de l'Afrique. Douze parcours*, ARGO, LECCE, 2003.

¹⁸ KIPRE Pierre, « Les mutations contemporaines de l'Afrique » in TURANO M. (dir.) *Pour une histoire de l'Afrique. Douze parcours*, ARGO, LECCE, 2003.

Afrique et encore en cours en 2005, les crises ivoiriennes, soudanaises et même togolaise après le décès subit du Président Eyadema le 5 février. Toutes situations qui ne peuvent contribuer à une vraie stabilité régionale, condition essentielle à un véritable développement économique.

Sur le plan économique, le développement de la plupart des pays subsahariens est hypothéqué soit par les mauvaises options économiques des dirigeants, soit par l'absence d'un tissu industriel susceptible de supporter le développement des structures et infrastructures dans des domaines socio-économiques : des routes, de la santé, de l'école, des communications etc. Les économies africaines ont en commun d'être dominées et désarticulées, dépendantes de l'extérieur pour leurs capitaux et leurs débouchés, et elles sont extrêmement sensibles aux fluctuations du marché mondial des matières premières. L'indépendance politique s'est accompagnée paradoxalement d'un renforcement de la dépendance économique. Dans la plupart des pays, une seule matière première, agricole ou minérale, apporte plus de la moitié des recettes à l'exportation, exposant ainsi la vie économique aux fluctuations brutales, commandées par les économies des pays développés, des cours sur les marchés mondiaux fixés par ces mêmes pays. Les sociétés minières, nationalisées pendant les années 1960, dépendent des firmes étrangères qui ne contrôlent pas seulement les réseaux de distribution, mais aussi les capitaux et la technologie. Quant aux industries de transformation, elles sont dominées par des filiales de sociétés étrangères, sauf dans les secteurs peu rentables délaissés au profit des entrepreneurs africains. En fait, la plupart des économies africaines reposent encore sur l'agriculture, un secteur qui a été plutôt négligé, si l'on excepte quelques pays tels la Côte d'Ivoire, le Kenya le Ghana et le Mali qui ont eu une politique agricole plus rationnelle en offrant un bon encadrement aux planteurs. Les bons résultats de leurs agricultures justifient les premiers rangs mondiaux que ces pays occupent sur le marché du cacao, du café, du coton et même de l'hévéa.

L'Afrique noire aujourd'hui souffre des plaies béantes et douloureuses par plus de quarante ans de « mal développement » dont deux décennies d'ajustement structurel sous la houlette du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale et dix années de « développement durable » qui n'ont abouti qu'à une situation d'assujettissement de ce continent qui restera marginalisé, particulièrement avec l'avènement de la mondialisation. La mondialisation est venu plonger l'Afrique noire dans une situation ambivalente : les Africains sont « citoyens du monde », mais aussi les « damnés de la terre », exclus du bien être mondial (continent le plus pauvre, le moins développé, le plus exposé aux pandémies du Sida, du paludisme et beaucoup d'autres maux).

Ce tableau somme toute apocalyptique, conforte la position des afro-pessimistes qui ne voient aucune issue heureuse pour l'Afrique subsaharienne. Le visage que présente l'Afrique noire à l'exception de l'Afrique du Sud n'est pas de nature à empêcher les pays du Maghreb d'y exercer leur influence.

2.2 La paralysie de l'OUA :

L'OUA est née le 26 mai 1963 à Addis-Abeba au lendemain des indépendances de bon nombre d'Etats d'Afrique. Il s'agissait pour les jeunes Etats africains nouvellement libérés du joug colonial d'exprimer les fondements de l'unité continentale, dont les premiers jalons avaient été posés en 1961 par les groupes de Casablanca, et de Monrovia. Ces fondements sont : « L'égalité souveraine des États membres, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit inaliénable de chacun d'eux à une existence indépendante ». Ces principes seront réaffirmés et consacrés par la réunion d'Addis-Abeba (siège de l'organisation) lors de la création de l'organisation. Celle-ci regroupe aujourd'hui, tous les États d'Afrique sauf le Maroc, ce dernier l'ayant quittée en 1984, quand l'organisation a accueilli en son sein la « République arabe sahraouie et démocratique ». A sa création l'OUA se proposait d'œuvrer pour l'élimination définitive de tout colonialisme ou néo-colonialisme en Afrique, le renforcement de l'unité africaine, le respect des frontières et des régimes internes de chaque État, le règlement des différends par l'arbitrage, le non-alignement, le développement économique et social.

Aujourd'hui l'OUA est remplacée par l'Union Africaine née lors du dernier sommet de l'Organisation qui s'est tenu du 8 au 10 juillet 2002 à Durban en Afrique du Sud. Après quarante années d'existence, le bilan de cette association est mitigé et plutôt négatif. De tous les idéaux qui étaient les siens lors de sa création, peut-être le seul succès que l'on puisse mettre à son actif est la libération des derniers bastions du colonialisme des territoires restés sous la dépendance portugaise et surtout la fin du régime d'Apartheid en Afrique du Sud.

Parmi ses réussites, son intervention assez heureuse dans le différend frontalier algéro-marocain (oct. 1963, même si le problème de fond n'a pas été réglé); mais l'OUA n'a pas pu régler certains conflits (même mineurs comme le différend frontalier qui a opposé le Mali au Burkina Faso) et surtout, elle est restée relativement passive devant des crises graves comme la guerre du Biafra (1967-1970) ou la deuxième guerre d'Angola (juill. 1975-févr. 1976). La situation en Angola a fait clairement ressortir un certain clivage qui existait au sein de cette organisation ; si tous ses membres condamnaient l'Union sud-africaine pour son implication aux cotés de l'UNITA de Jonas Savimbi, un groupe (regrettant l'intervention cubaine) cherchait à réconcilier les différents courants politiques angolais, alors qu'un autre ne voulait reconnaître qu'un seul mouvement, le M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération de l'Angola), soutenu par les Cubains.

L'OUA connaît sa plus grave crise avec le problème du Sahara occidental. En 1981, 26 pays africains avaient déjà reconnu la RASD qui allait faire son entrée à l'OUA en 1984, provoquant le départ du Maroc. Cette crise hypothèque gravement le fonctionnement de l'organisation africaine. La politique saharienne du Maroc est sévèrement jugée par les pays d'Afrique noire dans la mesure où l'occupation du territoire du Sahara occidental va à l'encontre de deux principes sacrés de l'OUA : le « *droit des peuples à s'autodéterminer* » et « *l'acceptation des frontières héritées de la*

colonisation ». Si à première vue il paraît que cette condamnation est due au non respect par le Maroc de ces principes, il faut néanmoins se placer dans la configuration de la lutte d'influence que se livrent les politiques des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne. L'Algérie, beaucoup plus que la Libye s'est investie activement dans la reconnaissance du Front Polisario, dans le dessein avoué d'affaiblir la position marocaine au Maghreb. En fait, par Polisario interposé, le Maroc de Hassan II et l'Algérie de Boumediene entament une partie de bras de fer qui constitue pour chacun un capital de légitimation interne et externe. Par exemple, en 1987, alors que le Maroc brigue le poste de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, c'est l'Algérie qui l'obtient. L'OUA à l'instar de l'ONU reconnaît le Front Polisario comme le seul représentant du peuple Sahraoui, ce qui contraint le Roi Hassan II à admettre le principe d'une procédure d'autodétermination et à prendre langue avec les émissaires du Front Polisario. Mais l'apparente unanimité de l'OUA sur ce sujet d'autodétermination cachait mal le manque de sérénité qui régnait au sein de l'organisation. En effet, l'admission de la RASD pose un véritable problème de droit pour les amis du Maroc. « *Comment a-t-on pu admettre dans l'organisation un membre qui ne remplit pas les conditions d'un Etat, à savoir la souveraineté et l'indépendance, en violation des clauses de la charte, notamment les articles 4 et 28* », s'étonne le chef de la diplomatie sénégalaise ? Dakar s'étonne qu'une « *entité politique qui cherche par la voie référendaire à avoir un Etat souverain soit logée au même rang que les Etats indépendants et souverains* »¹⁹? Alors qu'à l'OUA on n'avait jusqu'à alors admis que des Etats indépendants ayant des frontières reconnues. Et, c'est pourquoi il faut relativiser cet isolement, car le Maroc dispose en Afrique subsaharienne des solides amitiés et fidèles alliés parmi les membres fondateurs de l'organisation ; des pays ayant en commun l'avantage d'être dirigés par des présidents entretenant une fidèle amitié avec le roi Hassan II du Maroc. Parmi ces pays on trouve par exemple le Sénégal, le Gabon, la Guinée, le Zaïre (aujourd'hui RDC), le Cameroun, le Mali, la Côte d'Ivoire et d'autres encore.

L'OUA se trouve alors dans une position figée, incapable de prendre la moindre décision significative sur des problèmes aussi importants pour le continent que les crises fratricides qui opposent ses membres (Congo-Rwanda en 1998, Nigeria-Cameroun en 1993, Sénégal-Guinée Bissau en 1998, Ethiopie-Erythrée, Libéria-Guinée, et d'autres), des conflits internes aux états ayant conduit parfois à des génocides (Libéria, Somalie, Sierra Leone, Rwanda, Burundi, Soudan – Sud Soudan et Darfour- etc..). Même s'il faut parler comme le Général de Gaulle de « *ce machin* » en parlant de l'ONU, il faut admettre que l'OUA n'est que le reflet de ce que sont ses Etats membres. Malgré les divisions qui la minent, elle reste tout de même un forum privilégié de rencontre pour les leaders Africains et l'on se met à rêver que son remplacement par l'UA ouvre de nouvelles perspectives pour les pays d'Afrique subsaharienne.

¹⁹ Kamal Benbrahim, « L'Afrique des chimères », *Maroc hebdo International* N° 384 du 10 au 16 septembre 1999, p 12.

3 - LA REDISTRIBUTION DES CARTES

3.1- LA MONTEE DES « PUISSANCES SUBSAHARIENNES » :

Les années 1990 sont celles de l'émergence de ce que l'on peut aujourd'hui appeler les « puissances subsahariennes ». Le Nigeria et l'Afrique du Sud, deux pays subsahariens s'impliquent de plus en plus dans la recherche du leadership politique, économique et même militaire en Afrique. Cette implication est une nouvelle donne dans la géopolitique africaine ; un nouvel axe de puissance naît en Afrique.

3.1.1- L'Afrique du Sud : (voir carte en annexe 3)

L'Afrique du Sud est restée de 1948 à 1990 en marge de la scène politique et économique africaine ; en effet, la politique d'apartheid instituée en 1948 par le Parti National au pouvoir met ce pays au ban des pays africains et d'une bonne partie de la communauté internationale. L'apartheid prônait le développement séparé des races ; en termes clairs, il s'agissait de l'oppression et de l'exploitation systématique de la majorité non-blanche (Africains noirs, Asiatiques et coloured²⁰) par la minorité blanche, l'Afrique du Sud pouvait être définie comme un état structuré sur un racisme légalisé. Cette situation aura pour conséquence la création des mouvements de lutte anti-apartheid d'abord pacifique par des organisations comme l'ANC (African national congress) dès 1952 ; puis de plus en plus violentes avec le PAC (Pan-Africanist Congress), mouvement formé par des jeunes plus militants qui ne croyaient plus à la vertu de l'action pacifiste. La répression brutale du régime minoritaire d'apartheid sur la majorité non-blanche provoquera la mise en prison des leaders tels Nelson Mandela, Walter Sisulu et d'autres combattants de la liberté moins célèbres. Privés de leurs chefs, une bonne partie de ces combattants trouvera refuge dans les pays comme le Mozambique, la Zambie, la Tanzanie, l'Angola. La libération du mythique prisonnier Nelson Mandela ouvre une ère nouvelle pour l'Afrique du Sud.

Dans son isolement, l'Afrique du Sud officiellement condamnée par la société internationale suite à l'instauration du régime d'apartheid développe fortement son économie basée sur sa richesse en minerais. Malgré les pressions internationales, l'Afrique du Sud n'a jamais été isolée, surtout en matière de commerce international, où les intérêts l'emportent presque toujours sur la vertu diplomatique (l'Afrique du sud a continué à bénéficier de la coopération de plusieurs pays européens et Israël).

Dans le même temps, elle développe une puissante armée pour garder une position forte en Afrique australe. Un programme de développement des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques est entrepris dès les années 1970 avec l'aide d'Israël. Cette situation était très tolérée par

²⁰ Coloured : un des quatre groupes raciaux définis par l'Apartheid. Souvent traduit en français par métis, le terme désigne en fait toutes les populations ni noires, ni blanches, ni d'origine asiatique.

l'Occident, car elle s'inscrivait dans le contexte de la guerre froide ; en effet, l'Afrique du Sud était un solide bastion contre les multiples rébellions des mouvements marxistes qui se développaient dans les pays voisins. En Angola par exemple, le MPLA d'Agostinho Neto recevait de l'aide militaire de l'Europe de l'est, le FNLA de Holden Roberto et l'UNITA de Jonas Savimbi étaient appuyés par l'Occident et l'Afrique du Sud.

A la fin de la période ouverte de l'apartheid au début des années 90 et malgré l'arrivée au pouvoir de la majorité non-blanche, l'Afrique du Sud se trouve dans une position politiquement inconfortable auprès de plusieurs de ses voisins d'Afrique australe.

Ce pays jouit aujourd'hui d'un capital de sympathie de la communauté internationale grâce au charisme et au rayonnement de la « mascotte sud-africaine » Nelson Mandela. En effet, la stature internationale de Mandela, figure emblématique très largement respectée a permis un déploiement de la diplomatie sud-africaine, lui permettant de participer à de nombreuses opérations de médiation à travers le monde (Timor, Angola, Congo et autres crises).

En matière économique, l'Afrique du Sud s'implique dans la promotion des organismes économiques tels la SADC (Southern Africa Development Community : communauté de développement de l'Afrique australe²¹), la SACU (Southern African Customs Union : union douanière d'Afrique australe) ou le COMESA (Common Market of eastern and southern Africa : marché commun de l'Afrique de l'est et de l'Afrique Australe) ouvre des chambres de commerce, signe des contrats pour une participation dans l'industrie minière avec le Congo (RDC). Avec Abdoulaye Wade le président du Sénégal, le Président Thabo Mbeki est l'un des initiateurs du NEPAD (New Partnership for Africa's Development/Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique), un genre de plan Marshall pour l'Afrique. Cette initiative vise à permettre aux économies africaines de trouver une voie de sortie mieux adaptée par l'apport des fonds privés et publics, les différents plans d'ajustement structurel imposés par les institutions financières de Bretton Woods (FMI et Banque Mondiale) ayant eu jusqu'ici des résultats mitigés et plutôt décevants. L'Afrique du Sud se positionne comme le moteur de l'intégration économique et commerciale d'abord de l'Afrique australe et à terme du reste de l'Afrique.

Sur le plan de la sécurité, le président Mbeki s'est personnellement impliqué dans la résolution des crises au Burundi, devant à terme mener ce pays à des élections démocratiques. La République sud africaine a participé au conflit de la RDC en y envoyant des troupes pour secourir le régime de Kabila contre les agressions rwandaise et ougandaise. La récente crise ivoirienne a remis en selle le président Mbeki ; ses pairs africains l'ont mandaté pour rencontrer les différents protagonistes de la crise afin de trouver une sortie équitable pour les deux parties.

²¹ Source : FOUCHER M., L'Afrique du Sud, puissance utile ? BELIN, 2001.

En plus de ses atouts économiques et militaires, l'Afrique du Sud se positionne en Afrique comme une autorité morale pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Le président Mbeki a lors d'une intervention, déclaré que les Africains et notamment les représentants de la société civile devaient « *se rebeller contre l'instabilité politique, contre les coups d'Etat et tout ce qui peut nuire à l'image de l'Afrique* »²². L'Afrique du Sud n'a pas hésité à dénoncer les exactions du pouvoir nigérian après l'exécution de l'écrivain Ken Saro Wiwa et d'autres leaders défenseurs de la cause du peuple Ogoni (population du sud-est du Nigeria qui revendique le partage des profits du pétrole produit leur zone de résidence); pourtant le Nigeria comme l'Afrique du sud est également dans la même quête de notoriété sur le plan africain et international.

La politique d'ouverture sud-africaine au reste de l'Afrique et du monde sera largement tributaire du lourd héritage de la période d'apartheid. Il faut que l'Afrique du Sud cesse d'être considérée comme marginale dans le jeu des forces de la mondialisation.

La nouvelle politique sud-africaine s'appuie sur le thème de la « *Renaissance africaine* ». Cette expression est introduite par le Président Nelson Mandela lors du sommet de l'OUA tenu à Tunis en 1994, l'année de l'entrée de L'Afrique du sud dans l'Organisation africaine. Ce thème, tout en recomposant les forces politiques à l'intérieur du pays, véhicule également les prétentions extérieures de l'Afrique du Sud pour un rôle plus actif sur la scène africaine.

Lorsque Mandela quitte le pouvoir en 1999, son dauphin Thabo Mbeki qui lui succède et qui n'a pas la même aura se montre cependant beaucoup plus entreprenant sur la scène africaine et internationale. Sur le plan diplomatique, il renforce la présence de l'Afrique du Sud dans de nombreux pays par l'ouverture des ambassades avec un haut niveau de représentation. L'expansion diplomatique de l'Afrique du Sud se fait de plus en plus sur le niveau multilatéral. Pretoria s'est vu attribuer la présidence du mouvement des « non alignés », de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) et de la SADC.

Le prestige de l'Afrique du Sud et de son Président est une réalité. Au mois de novembre 2005, au plus fort de la crise en Côte d'Ivoire, les présidents africains ont mandaté le Président Mbeki pour rencontrer les protagonistes de cette crise afin de trouver une solution à ce conflit qui divise ce pays en deux, et dont les répercussions s'étendent à l'entière sous-région de la CEDEAO. Certes les efforts tardent à donner des résultats probants, mais compte tenu de la complexité du problème, il faut espérer que la solution soit au bout de cette action. De même, les regards des observateurs des crises congolaise et rwandaise tendent les yeux vers Pretoria qui abrite régulièrement les pourparlers de paix entre les divers protagonistes, pourparlers devant mener à terme ces pays vers des élections. Mais malgré l'implication du Président Mbeki dans la résolution des crises en

²²Source : FOUCHER M., L'Afrique du Sud, puissance utile ? BELIN, 2001.

Afrique, certaines de ses prises de position poussent parfois à l'étonnement. Il est difficile de comprendre son refus de mettre sur pied un programme de lutte contre le SIDA, un fléau qui décime pourtant des milliers de ses concitoyens par an. Il en est de même de sa position ambiguë à l'égard du Président zimbabwéen Robert Mugabe, accusé par la communauté internationale de porter atteinte aux droits de l'Homme, et pour son refus de démocratiser la vie politique dans son pays. Le Président Mbeki qui se pose comme champion en Afrique dans le domaine de la démocratie et des libertés individuelles semble pourtant s'accommoder et supporter (bien que d'une manière assez molle) l'attitude belliqueuse de son gênant voisin.

3.1.2- Le Nigeria : (carte en annexe 4)

Avec l'Afrique du Sud, le Nigeria est l'un des pays subsahariens à pouvoir accéder au statut de puissance africaine. Le Nigeria présente de nombreux atouts qui font de lui une puissance potentielle.

Pays d'une dimension exceptionnelle, la République fédérale du Nigeria couvre une superficie de 923 770 km² soit un peu moins de deux fois la superficie de la France métropolitaine. Ce pays jouit d'un potentiel économique énorme et pèse d'un poids démographique incontestable, environ 133 900 000 habitants²³, faisant de lui le pays le plus peuplé du continent africain et le 9^e au niveau mondial.

Situé dans le Golfe de Guinée, ce pays a un riche passé historique. Il est l'un des foyers originels de la métallurgie du fer dont les traces ont été mises à jour à Nok, dans le sud du plateau Jos. La civilisation Nok a livré aux archéologues les plus anciennes statuettes en terre cuite connues dans l'Afrique subsaharienne. C'est également du Nigeria qu'est partie la dispersion du peuple bantou vers le sud de l'Afrique.

Le Nigeria a connu des puissants empires comme ceux du Kanem Bornou dès le XIV^e siècle, les royaumes du Bénin et d'Oyo qui atteignent leur apogée au XVII^e - XVIII^e siècles.

Avec l'arrivée des Européens sur la côte occidentale de l'Afrique, ils entrent en contact avec le royaume du Bénin et créent des comptoirs pour la traite négrière. Dès le XIX^e l'huile de palme devient l'objet d'un commerce important avec les commerçants britanniques. Par la suite, le Nigeria deviendra un protectorat britannique. La puissance coloniale installe un régime d'administration indirecte (*Indirect Rule*); ce système maintient et utilise les structures traditionnelles locales pour commander, mais déjà, le Nigeria est un pôle économique.

²³ Estimations de la population nigériane de juillet 2003, environ 138 900 000 habitants, soit le cinquième de la population du continent, avec une densité de 147 hab. /km² et un accroissement naturel annuel de 3%

Le Nigeria devient indépendant le 1^{er} octobre 1960. Les rivalités entre les régions, les querelles politiques et la corruption entraîneront une série de coups d'Etat militaire qui ne stabilisent pas politiquement le pays. En mai 1967 la Province du Biafra décide de faire sécession ; il s'en suit une guerre particulièrement meurtrière (près de deux millions de morts) qui durera jusqu'en 1970.

Cet épisode passé, le Nigeria connaît des années prospères, une croissance économique rapide grâce aux revenus du pétrole. Un ambitieux programme de développement est mis en chantier. La productivité agricole bénéficie de la politique dite de la « révolution verte » basée sur une agriculture dynamique soutenue par le gouvernement.

Les cultures de rente sur lesquelles furent bâties la prospérité des régions du Nord (arachides et coton), de l'Est (palmistes et caoutchouc) et de l'Ouest (cacao) ont cessé d'être l'importante source de devises qu'elles étaient jusqu'à la veille de la guerre civile. À l'inverse, les revenus des exportations pétrolières qui s'élevaient à 250 millions de dollars en 1970 atteignent plus de 25 milliards une décennie plus tard. Le Nigeria devient durant cette période l'un des marchés les plus attrayants de la planète, ce qui incite ses responsables à pratiquer une politique économique nationaliste fondée sur une politique industrielle d'import substitution.

Les ressources pétrolières du Nigeria et la taille de son marché lui valent de jouer un rôle plus actif dans les relations internationales. Il contribue de manière décisive aux négociations qui se traduisent par la signature de la Convention de Lomé (févr. 1975) entre la Communauté européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

En Afrique de l'Ouest, la volonté du Nigeria d'exercer une influence régionale se traduit par la signature de la Charte de Lagos (mai 1975) qui regroupe tous les États indépendants de la sous-région au sein d'une Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cette montée en puissance du Nigeria dans les relations internationales est brutalement interrompue par les contre-chocs pétroliers de 1978 puis de 1981. Le Nigeria enregistre une chute soudaine de ses recettes extérieures²⁴. Le Nigeria rejoint le groupe des pays les plus endettés. Parallèlement, la baisse des prix du brut sur le marché mondial, les détournements massifs pratiqués par le régime du général Abacha et son entourage, ainsi que l'instabilité politique dans les régions productrices du delta du Niger engendrent une réduction des recettes de l'État. La chute des recettes d'exportation tirées du pétrole atteint 30% en 1998 par rapport à 1997. Alors que le pays s'engage dans une nouvelle phase de transition vers un régime civil, la dette extérieure publique du pays est estimée à 28 milliards de dollars par le Fonds monétaire international.

²⁴ Alors que les exportations étaient égales à 25,6 milliards de dollars en 1980, elles ne sont plus que de 10,7 milliards de dollars en 1983. L'endettement extérieur du pays s'accroît au point d'atteindre 18 milliards de dollars en 1983, soit plus que la valeur des exportations.

Compte tenu de sa stature en Afrique, géant par sa superficie, géant par sa population et par ses immenses potentialités économiques, le Nigeria est appelé à jouer un rôle de puissance en Afrique, malgré une succession de coups d'Etat qui ont maintenu les militaires au pouvoir et n'ont pas permis une affirmation un peu plus rapide de ce pays sur la scène africaine. En 1999, avec l'arrivée au pouvoir du Président Obasanjo et la restauration d'un régime civil plus démocratique, le pays jouit d'une plus grande considération sur la scène mondiale.

Le Nigeria renforce sa position de leader en terme de puissance militaire. Il s'implique dans la résolution des conflits par l'envoi des troupes d'interposition sous le mandat des Nations unies ou de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Liberia, l'Ecomil, mandatée par l'ONU et dirigée par le Nigeria, entrent dans Monrovia. Actuellement, le Nigeria est le troisième contributeur des Nations Unies pour les troupes du maintien de la paix et comme l'Afrique du Sud, est candidat potentiel africain pour un siège permanent au Conseil de Sécurité dans le cas d'une réforme de l'ONU ou de son conseil de sécurité.

3.2- VERS UN REEQUILIBRAGE DES INFLUENCES « NORD-SUD » EN AFRIQUE ?

La problématique que pose cette étude est de savoir si nous nous acheminons vers un rééquilibrage, vers un changement du rapport de « *dominant à dominé* » qui a existé jusqu'ici entre les pays africains au nord du Sahara et ceux du sud ?

De nombreuses raisons nous amènent à répondre à cette question par un oui sans équivoque ; il convient néanmoins d'apporter un bémol à ce oui, ce bémol concerne les délais du rééquilibrage des influences géopolitiques en Afrique. Les mutations sociales se faisant sur une échelle décennale cette mutation ne peut échapper à cette réalité. Parmi les raisons qui conduisent à cette conclusion figurent en bonne place les transformations sociales, géopolitiques et économiques que connaissent les Etats maghrébins. Il faut également tenir compte de la prise de conscience des acteurs subsahariens, qui de plus en plus veulent combler le gap économique qui les sépare de leurs voisins du nord du Sahara en redynamisant les organisations sous-régionales. La renaissance de l'Unité africaine et la montée des nouveaux pôles géopolitiques en Afrique subsaharienne, le Nigeria et surtout l'Afrique du Sud sont autant de paramètres qui militent pour cette réponse positive.

3.2.1- La réorientation des politiques du Maghreb :

Les années Quatre-vingts sont celles des mutations politiques, économiques et sociales significatives au Maghreb. Ces mutations amènent pour ces pays un changement de cap dans leurs relations avec les pays d'Afrique noire. Certains politiques maghrébins soutiennent même que « *l'Afrique était passée de mode, qu'elle n'était plus un centre d'intérêt, que l'avenir du monde se*

*joue ailleurs ; au Moyen Orient, en Asie centrale*²⁵... ». Bien que cette position ne soit pas partagée par tous les acteurs politiques maghrébins et que l'Afrique subsaharienne ne soit pas totalement délaissée, elle n'est plus néanmoins la priorité des politiques du Maghreb qui font face à des problèmes de politique intérieure et extérieure plus préoccupants. Même si de façon générale, la situation tunisienne ne saurait être comparée au borbier algérien ni aux incertitudes qui entourent la transition au Maroc, sans parler de la Libye qui se relève lentement d'une longue léthargie (conséquence d'un long embargo subi depuis 1992), les pays du Maghreb se cherchent une nouvelle voie de développement et de rayonnement politique qui les rapproche plus de l'Europe que de l'Afrique noire.

Dans le genre des problèmes sociaux que connaît le Maghreb, il y a celui de l'intégrisme religieux. La presque totalité de ces pays doit faire face à la montée de l'islamisme, phénomène déstabilisant ayant entraîné beaucoup de violence dans cette région. Après 1992 l'Algérie est entrée dans un cycle infernal de la terreur : attentats islamistes et répression des forces de l'ordre. L'Armée islamique du salut (AIS), bras armé du Front Islamique du Salut (FIS), le Groupe Islamique Armé (GIA) et d'autres mouvements islamistes font régner un véritable climat de terreur. Depuis l'été 1994, Le Maroc connaît une vague d'attentats attribués aux islamistes ; la Libye et la Tunisie ne sont guère épargnés. Pour lutter contre ce phénomène, le président Tunisien Zine el-Abidine Ben Ali et le souverain marocain Hassan II se sont opposés dans leurs pays respectifs à la reconnaissance légale des partis islamiques et les ont réprimés préventivement.

Avec cette montée de l'islamisme, la société maghrébine est également touchée par le problème du chômage, un chômage surtout jeune, la moitié de la population maghrébine ayant moins de vingt ans. En effet, Comme la plupart des pays du tiers monde, les pays du Maghreb connaissent depuis les années cinquante une très forte croissance démographique (bien que moindre part rapport à celle des pays subsahariens), la natalité restant forte et la mortalité s'étant réduite du fait des progrès sanitaires²⁶. La récession économique qui n'épargne guère non plus la société maghrébine est une cause aggravante de ce chômage.

Bénéficiant de sa position euro-méditerranéenne, le Maghreb s'est naturellement tourné vers l'Europe pour résoudre ses problèmes de développement. La construction d'une entité euro-méditerranéenne est aujourd'hui une réalité, car les graves problèmes géopolitiques du Maghreb sont ceux qui peuvent avoir des répercussions les plus directes en Europe occidentale. Cette assertion est d'autant plus vraie pour les pays du sud de l'Europe comme la France qui compte

²⁵ ZAHAR Taïeb, « L'Afrique et les défis de la mondialisation », *REALTES* n°979 du 30/09 au 06/10/2004, PP 6-7.

²⁶ LACOSTE Camille et Yves (dir.), *Maghreb, Peuples et civilisations*, La Découverte, Paris 2004. Le Maghreb comptait 80,6 millions d'habitants en 2003 (contre 29 millions en 1962) et en compteraient 107 millions en 2025.

quelque quatre millions de musulmans sur son sol et dont la plupart sont issus de l'immigration maghrébine. Aujourd'hui, même en affirmant leur africanité, les pays du Maghreb ont un regard résolument tourné vers le nord, vers leurs voisins du rivage nord de la Méditerranée. Cette attitude est clairement exprimée par la volonté de ces pays à adhérer à l'Union européenne, même si officiellement le Maroc est le seul pays à en avoir fait la demande.

3.2.2-L'attrait décroissant des pays du Maghreb au sud du Sahara :

Une autre cause qui marque une inflexion dans les rapports de l'Afrique noire avec le Maghreb, c'est la montée d'une vague de xénophobie contre les Noirs dans cette région. A partir des années soixante-dix, dans leur volonté de sortir l'Afrique noire du joug colonial et de jouer un rôle de première importance dans la formation des futurs cadres africains, les pays maghrébins ouvrent grandes les portes de leurs écoles et universités aux étudiants de l'Afrique subsaharienne. Au Maroc par exemple, des centaines d'étudiants des pays amis (Gabon, Sénégal, Cameroun, Niger et autres) sont formés dans les écoles aussi bien civiles que militaires.

Aujourd'hui, il est bien loin le temps où l'attrait de cette région était partagé par de nombreux Africains noirs. Il faut déjà souligner que le Noir occupe une place marginale dans la société maghrébine, à cause de la traite esclavagiste transsaharienne. L'esclavage a durablement marqué les hiérarchies sociales et les comportements, conscients ou inconscients de la société maghrébine. La revue Jeune Afrique l'INTELLIGENT à ce propos a fait en 2004 une série de reportages sur « le malaise noir » au Maghreb. Si la délocalisation de la Banque Africaine de Développement (BAD) d'Abidjan (Cote d'Ivoire) à Tunis a été une opération techniquement réussie, elle a été traumatisante pour le personnel negro-africain. Un fonctionnaire Tunisien de la BAD se déclare atterré par les manifestations d'hostilité et de racisme qui lui sont signalées à l'égard des subsahariens. On peut également y lire un témoignage troublant : « *le racisme dans mon pays n'est pas un racisme institutionnel [...]. Il est social. Il s'écrute dans les rues, il se déploie dans les attitudes, il s'abrite derrière les persiennes, il se fouille dans les regards, il se glousse dans les moqueries. Il est un crachat permanent et camouflé*²⁷ ». Si dans certains pays maghrébins comme le Maroc et la Tunisie l'ouverture de leurs écoles aux Noirs venus des pays subsahariens a été plutôt bien tolérée, l'immixtion de cette population noire étrangère dans le paysage algérien a été parfois marquée par des incidents très violents. Les années 2000 connaissent un réel durcissement de la situation des Noirs dans le Maghreb. La crise économique aidant, des vagues d'expulsions en masse des populations subsahariennes ont cours dans les pays du Maghreb. Même la Libye, jadis importatrice d'une main d'œuvre abondante en Afrique subsaharienne s'est lancée dans une véritable campagne de « chasse aux Noirs ». Il est vrai que le rapprochement avec l'Union

²⁷ MATAILLET D. et CANS C., « Etre noire en Tunisie, témoignage d'Affet Mosbah », *JA/L'INTELLIGENT* n°2270, du 10 au 17 juillet 2004

Européenne favorise cette situation qui entre globalement dans la lutte contre l'immigration clandestine en Europe, le Maghreb étant la zone de transit de ces immigrants ! C'est ainsi que l'embargo contre la Libye sur le matériel militaire a été levé par l'Union Européenne pour l'aider à avoir des outils efficaces dans cette opération. L'atténuation des influences du Maghreb en Afrique subsaharienne ne se fera pas seulement par les nouvelles orientations politiques au Maghreb, mais aussi par l'émergence ou plutôt par la consolidation des puissances africaines subsahariennes que sont le Nigeria et l'Afrique du Sud.

3.2.3- La lueur d'espoir qui vient du Sud :

Les raisons évoquées ci-dessus, si elles ne sont pas suffisantes, constituent néanmoins des leviers significatifs dans la réorientation des relations entre le Maghreb et l'Afrique noire.

Depuis le milieu des années 1990, les Etats subsahariens multiplient des initiatives visant à la maîtrise des dépenses publiques, à la promotion de l'épargne nationale, à l'encouragement des associations non étatiques de développement (associations féminines, ONGs, etc...), et à la mise en œuvre de politiques efficaces d'intégration économique sous-régionale. L'intégration sous-régionale est à encourager, car elle peut à terme apporter une solution à la dégradation constante des économies ces pays, en harmonisant les politiques économiques, tellement la situation varie d'un pays à l'autre. L'indépendance politique de bon nombre des pays africains s'est paradoxalement suivie d'une forte dépendance économique, le continent ayant « hérité » d'une économie de rente centrée sur l'exportation des produits de base, vulnérable aux chocs extérieurs, aux fluctuations des cours des matières premières et des taux de change. L'Afrique noire vit un paradoxe : elle est totalement intégrée au marché mondial mais en même temps elle est de plus en plus marginalisée par le processus de la mondialisation. Compte tenu du délabrement où se trouvent la plupart de ces économies (qui ploient sous le poids d'une dette lourde à croissance exponentielle et des multiples plans d'ajustement structurels imposés par le FMI et La Banque mondiale), il ne peut plus s'agir aujourd'hui pour ces Etats d'envisager une sortie de crise individuelle. Il faut que les africains apprennent à produire et à constituer eux-mêmes leur premier marché. Parmi ces regroupements on peut notamment citer la SADC (Southern Africa Development Community), la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale), la CEDEAO (Communauté Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest), l'IGAD (Intergovernmental Authority on Development) en Afrique de l'est, et d'autres. Le Nigeria et l'Afrique du Sud représentent aujourd'hui les pôles régionaux de cette orientation, le Nigeria avec la CEDEAO et l'Afrique du Sud avec la SADC.

Depuis la fin du conflit EST-OUEST et l'abolition de l'Apartheid, l'Afrique du Sud développe une diplomatie originale. Ce pays est devenu un acteur diplomatique et économique majeur du

continent. Sur le plan économique, l'Afrique du Sud s'est fixé comme objectif le renforcement des entreprises sud-africaines sur le continent, d'attirer les investissements étrangers et de financer par un développement soutenu, l'ambitieuse politique sociale du gouvernement. Cet objectif était lié à celui, politique, de résoudre les conflits régionaux dont l'Organisation de l'unité africaine (OUA) moribonde ne pouvait s'acquitter. Le souci majeur de la politique sud africaine a été - et demeure - de créer des institutions africaines qui permettent une prise de décisions sur le plan régional et continental. C'est dans cet esprit que le président sud africain s'est saisi du projet d'Union Africaine du leader libyen Mouammar Kadhafi pour en devenir l'un des promoteurs. L'Afrique du Sud se présente aujourd'hui comme une véritable alternative aux puissances du Maghreb. Ce pays est porteur d'espoir aussi bien auprès de ses pairs subsahariens que de la communauté internationale, cette position lui a permis de remporter de haute lutte l'organisation de la coupe du monde de football de 2010 au détriment entre autres du Maroc. Ce pays ne se veut pas seulement une puissance économique (il est la première puissance économique du continent), mais bien plus une conscience morale. La reconnaissance de la RASD le 16 septembre 2004 entre dans cette logique, le président Thabo Mbeki défend avec vigueur le droit des peuples à l'autodétermination ; à ce propos il déclare : « *Cela nous impose à tous un défi : faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir à ce peuple frère (le peuple sahraoui) la jouissance de ce droit fondamental. Car c'est la prise en charge de ce droit par l'ensemble du continent qui a permis que nous soyons libres*²⁸ ». Par sa stature économique et politique, l'Afrique du Sud est appelée à jouer un rôle de puissance garantissant la stabilité régionale et à devenir un pôle de développement de l'Afrique subsaharienne. Sur le plan sécuritaire, l'Afrique du Sud met en avant la dimension civile du maintien de la paix à travers une diplomatie de construction de la paix (peace building). Ceci explique son attitude de retrait en ce qui concerne les opérations de maintien et d'imposition de la paix. On peut expliquer ce choix par une raison simple : l'armée sud-africaine post Apartheid est dominée par les soldats blancs et le processus de déségrégation n'était pas achevée. L'Afrique du Sud participe pour 0,34% du budget de l'ONU consacré au maintien de la paix. Pretoria est le plus grand contributeur africain devant la Libye (0,21%). En termes financiers, elle participe ainsi deux fois plus aux opérations de maintien de la paix que son concurrent nigérian et cinq fois plus que l'Egypte²⁹.

Il y a dix ans, la nouvelle Afrique du Sud démocratique rejoignait la communauté des États africains. Avec son économie moderne, sa diplomatie dynamique et ses dirigeants qui demeurent constants dans leur discours sur la "Renaissance africaine", ce pays apparaît plus que jamais comme la grande puissance régionale en Afrique au sud du Sahara.

²⁸ COLETTE Elise, « Maroc-Afrique du Sud, les dessous d'une rupture », JA/L'INTELLIGENT N°2280- du 19 au 25 septembre 2004, PP 18-19.

²⁹ FOUCHER M. et DARBON D., *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* BELIN, 2001

Comme l'Afrique du Sud, le Nigeria est parmi les 25 pays sur 52 (sans la RASD) de l'Union Africaine à avoir reconnu la RASD. Bien que ne jouissant pas du même rayonnement international que l'Afrique du Sud, le Nigeria se pose comme l'un des acteurs étatiques de la scène africaine appelé à jouer un rôle déterminant dans la géopolitique du continent.

Le Nigeria est resté empêtré dans une situation d'instabilité politique pendant près de trois décennies après l'indépendance acquise le 1^{er} octobre 1960, situation résultant de multiples coups d'Etats militaires et d'une guerre civile qui a duré trois ans avec près d'un million de morts, mais aussi à cause de la gabegie de ses dirigeants. Malgré ce lourd handicap, ce pays a réussi à s'imposer sur la scène politique, économique et militaire de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et même de l'Afrique entière. Les ressources pétrolières du Nigeria et la taille de son marché lui valent de jouer un rôle plus actif dans les relations internationales. En Afrique de l'Ouest, la volonté du Nigeria d'exercer une influence régionale se traduit par la signature de la Charte de Lagos (mai 1975) qui regroupe tous les États indépendants de la sous-région au sein d'une Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En 1999, la fin du régime militaire permet au pays de renouer les liens avec ses bailleurs de fonds traditionnels ainsi qu'avec les institutions financières internationales, après une longue période de récession économique due à la chute des cours du pétrole (sa principale ressource budgétaire) au début des années 1980. Le nouveau régime affirme vouloir privilégier le financement des programmes sociaux, la privatisation des entreprises publiques et la lutte contre la corruption. Du 7 au 12 juillet 2003, au cours de sa tournée africaine, le président des États-Unis George W. Bush se rend au Nigeria comme pour réaffirmer les espoirs que la communauté internationale met dans ce pays pour jouer un rôle significatif dans la sphère géopolitique africaine. L'armée Nigérienne - parmi les plus fortes d'Afrique, au moins en termes d'effectifs - est la troisième contributrice en personnel pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le 7 août 2003, l'Ecomil, la force d'interposition de la CEDEAO mandatée par l'ONU entre dans Monrovia au plus haut de la guerre civile libérienne, elle est dirigée par le Nigeria. Le Nigeria fournit des troupes sur d'autres théâtres : Sierre Léone, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Darfour et autres.

Le Nigeria ne cache pas sa volonté de jouer un véritable rôle de leader en Afrique et de rayonner sur la scène internationale. Comme l'Afrique du Sud, le Nigeria est l'un des postulants africains pour un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette ambition ne saurait faire oublier que ce pays devra faire d'énormes efforts pour mériter ce statut car aujourd'hui encore il reste miné par une instabilité sociale due à des maux qui s'appellent : pauvreté, corruption, non respect des droits de l'Homme, luttes religieuses entre musulmans et chrétiens, revendications ethno-régionales. La liste des entraves à l'érection du Nigeria en véritable puissance n'est pas exhaustive, mais il y a bon espoir que les nouvelles autorités d'Abuja soient sur le bon chemin.

CONCLUSION

« Afrique noire, champ d'action des politiques de puissance du Maghreb ; bientôt la fin ? » La problématique posée dans cette étude est de savoir si la position des pays de l'Afrique subsaharienne qui jusqu'à présent était d'être le réceptacle des politiques de puissance élaborées au Maghreb, s'oriente vers une nouvelle donne.

Dans l'étude, nous avons cherché des éléments d'appréciation qui nous ont conduit à entrevoir un rééquilibrage des influences nord-sud. Oui, l'influence politique dominante des pays du Maghreb en Afrique noire va progressivement diminuer au profit des « puissances » montantes que sont l'Afrique du Sud et le Nigeria, mais pas seulement, car d'autres pays « émergents » vont se joindre à cette dynamique. Ce rééquilibrage va s'effectuer également parce que la nouvelle orientation géopolitique et économique du Maghreb se trouve au nord de la Méditerranée, dans la construction euro-méditerranéenne.

Cependant il faut savoir raison garder, cette mutation ne se fera pas du jour au lendemain, car l'indépendance politique s'acquiert sur fond d'indépendance économique et ce combat-là ne sera pas facile à gagner par les pays de l'Afrique subsaharienne. Le sous-développement et surtout le « *mal développement* », le manque de libéralisation effective de la vie politique et la violation répétée des libertés fondamentales de l'Homme dans cette partie du monde sont des freins à ce mouvement d'affranchissement.

Si l'Afrique du Sud et le Nigeria apparaissent aujourd'hui comme des pôles de puissance, c'est parce que ces deux pays sont des pôles de développement, ils pèsent en Afrique d'un véritable poids économique. En plus, un pays comme l'Afrique du Sud se veut la conscience morale, le modèle local de la Renaissance africaine qui doit s'affranchir des modèles importés, parfois imposés par la modélisation occidentale.

L'espoir de voir cette Afrique en mal de développement se défaire de sa « camisole de force » existe. Les raisons d'être optimiste existent, au regard des potentialités et devant toutes les tentatives de solutions initiées par les Africains eux-mêmes dans divers domaines. Le « noir continent » a les moyens de rationaliser ces potentialités. Il jouit d'immenses réserves en matières premières, il faut savoir les exploiter et les vendre. Il bénéficie d'une population jeune, nombreuse et dynamique, c'est un atout, il faut savoir l'occuper. Il faut espérer que l'Union Africaine (qui a remplacé l'OUA) en menant à bien sa rénovation institutionnelle devienne un cadre de développement, en tirant tout le parti du regroupement régional des ressources humaines, économiques et culturelles, donc de l'intégration des politiques de développement. En plus, la mondialisation impose au monde développé d'avoir un regard attentif à ce qui se passe sur le continent africain, car une implosion de l'Afrique n'aura pas de conséquences qu'en Afrique.

ANNEXE 1

L'AFRIQUE



SOURCE : site Internet <http://www.quid.fr/qm/carte/afrique.html>

ANNEXE 3 :

AFRIQUE DU SUD



Source : site Internet <http://www.assemblée-nationale.fr/international/carte-afr-sud.asp>

ANNEXE 4 : LE NIGERIA



Source : site Internet [http://www .populationdata . net/cartes/afrique/nigeria_relief](http://www.populationdata.net/cartes/afrique/nigeria_relief)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

BENBRAHIM Kamal, « L'Afrique des chimères », *Maroc hebdo International* N° 384 du 10 au 16 septembre 1999, p 12.

BERRAMDANE Abdelkhaled, *Le Sahara Occidental : enjeu maghrébin*, KARTALA, 1990.

CHARTOUNI-DUBARRY May, « Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne : entre logique politique et ambivalences culturelles », *Maghreb, les années de transition*, MASSON, Paris 1990.

CHENTOUF T. « Le Maghreb entre l'Afrique et la Méditerranée », pp77-94, in TURANO M. (dir.) *Pour une histoire de l'Afrique, douze parcours*, ARGO, Lecce, 2003

COLETTE Elise, « Maroc-Afrique du Sud, les dessous d'une rupture », *JA/L'INTELLIGENT* N°2280- du 19 au 25 septembre 2004, PP 18-19.

FOUCHER M. et DARBON D., *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* BELIN, 2001

« Le Maghreb et l'Afrique », *MAGHREB*, vol .n°19, janvier-février 1967, pp 23-33.

« Le voyage du Président Bourguiba en Afrique », *MAGHREB*, vol. n°13, janvier-février 1966, pp 24-25

« Une organisation africaine originale : le CAFRAD », *MAGHREB*, vol. n°17, septembre - octobre 1966, pp 3-6

GERVAIS-LAMBONY Philippe, *La nouvelle Afrique du Sud*, Problèmes politiques et sociaux n°810, 16 octobre 1998.

GRIMAUD N., *La politique extérieure de l'Algérie*, KARTHALA, Paris, 1984.

KODMANI-DARWISH Bassma (dir.), *Maghreb : les années de transition*, IFRI, MASSON, Paris, 1990.

LACOSTE Camille et Yves (dir.), *Maghreb, Peuples et civilisations*, La Découverte, Paris 2004.

LAZRAK Rachid, « Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS, Paris, 1978.

LUGAN Bernard : « Un trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique noire » *Géopolitique*, n°57, 1997

MATAILLET D. et CANS C., « Le racisme au Maghreb : suite et fin (pour l'instant) », *JA/L'INTELLIGENT* n°2275-2276, du 15 au 28 août 2004, PP 56-59 ; 90.

MATAILLET D. et CANS C., « Les Maghrébins sont-ils racistes ? », *JA/L'INTELLIGENT* n°2263, du 23 au 29 mai 2004, PP91-92

MATAILLET D. et CANS C., « Racistes, les Maghrébins ? », *JA/L'INTELLIGENT* n°2271, du 18 au 24 juillet 2004, PP 86-87 ; n°2272, du 25 au 31 juillet 2004, PP 104-105 ; et n°2273, du 1^{er} au 7 août 2004, PP 34-37 ; 88.

Revue :

TURANO Maria R et VANDEPITTE Paul (dir.), *Pour une histoire de l'Afrique. Douze parcours*, ARGO, Lecce, 2003.

ZAHAR Taïeb, « L'Afrique et les défis de la mondialisation », *REALITES* n°979 du 30/09 au 06/10/2004, PP 6-7.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	- 1 -
1- LES POLITIQUES DES PAYS DU MAGHREB EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : - 3 -	
<i>1.1- Le Maroc et l'Afrique subsaharienne :.....</i>	<i>- 5 -</i>
<i>1.2-Le lobbying algérien :.....</i>	<i>- 7 -</i>
<i>1.3- L'activisme libyen :</i>	<i>- 9 -</i>
<i>1.4- Les cas de la Tunisie et de la Mauritanie</i>	<i>- 12 -</i>
2- L'IMMOBILISME DES PAYS SUBSAHARIENS	- 15 -
<i>2.1 – Les causes de l'immobilisme :.....</i>	<i>- 15 -</i>
<i>2.2 La paralysie de l'OUA :.....</i>	<i>- 18 -</i>
3 - LA REDISTRIBUTION DES CARTES	- 20 -
3.1- LA MONTEE DES« PUISSANCES SUBSAHARIENNES » :.....	- 20 -
3.1.1- <i>L'Afrique du Sud.....</i>	<i>- 20 -</i>
3.1.2- <i>Le Nigeria :.....</i>	<i>- 23 -</i>
3.2- VERS UN REEQUILIBRAGE DES INFLUENCES « NORD-SUD » EN AFRIQUE ?	- 25 -
3.2.1- <i>La réorientation des politiques du Maghreb :</i>	<i>- 25 -</i>
3.2.2- <i>L'attrait décroissant des pays du Maghreb au sud du Sahara :</i>	<i>- 27 -</i>
3.2.3- <i>La lueur d'espoir qui vient du Sud :</i>	<i>- 28 -</i>
CONCLUSION.....	- 31 -
ANNEXE 1 : CARTE DE L'AFRIQUE	- 32 -
ANNEXE 2 : CARTE DU MAGHREB.....	- 33 -
ANNEXE 3 : CARTE DE L'AFRIQUE DU SUD	- 34 -
ANNEXE 4 : CARTE DU NIGERIA	- 35 -
BIBLIOGRAHIE.....	- 35 -